

# Concours des lycéen.ne.s



> Dévoilez votre talent artistique <

Vous avez été touché ou inspiré  
par un des romans proposés lors du PILP ?

Seule ou en groupe,  
réinterprétez l'histoire complète ou une partie,  
sous la forme de votre choix :  
dessin, peinture, poème, slam, performance  
filmée, vidéos, etc.

Laissez libre cours à vos talents !

Les projets finaux seront exposés lors de la  
remise des prix du prix du roman Cezam et leurs  
auteur.e.s récompensé.e.s.

Votre proposition doit nous parvenir  
tout au long de l'année et avant le 30 avril 2020.



# Concours des lycéen.ne.s

## > Règlement <

1. Ce concours a pour but de promouvoir la lecture et sa réappropriation par les lycéen.ne.s ligérien.ne.s.
2. Il est organisé par Cezam et les documentalistes des lycées.
3. Il est ouvert aux lycéens et lycéennes inscrites au PILP dans leurs lycées.
4. Les participant.e.s devront proposer une création personnelle et libre de droits. Tous les moyens et outils sont acceptés. L'original devra pouvoir être exposé lors de la remise des prix du roman Cezam en octobre 2020.
5. Les participants déposeront leur projet auprès de leur CDI référent avant le 30 avril 2020. Les participations reçues après cette date ne seront pas valides. Cezam n'assument aucune responsabilité relative aux participations perdues ou abîmées. Les projets seront rendus à leurs propriétaires par le biais des CDI.
6. Pour validation de votre inscription, vous devrez joindre à ce projet : votre nom, prénom, classe, lycée, adresse mail et/ou numéro de téléphone.
7. Vous pouvez poser vos questions à Cezam/AngéliquePourtaud à l'adresse suivante : [a.pourtaud@cezam.fr](mailto:a.pourtaud@cezam.fr) ou à votre CDI.
8. Les dates à retenir :  
Novembre 2019 : Lancement du concours.  
30 avril 2020 : Date de dépôt des projets.  
Été 2020 : Annonce des résultats.  
Octobre 2020 : Présentation des projets sélectionnés et remise du prix au gagnant.e.s lors de la remise des prix du roman Cezam 2020.